



**MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE,  
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE  
ET DE LA SOUVERAINETÉ  
ALIMENTAIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# Risques sanitaires émergents en santé animale et préparation aux crises épizootiques majeures (maladies terrestres de catégorie A)



Bovins



Ovins



Caprins



Porcins



CROPSAV AURA  
Olivier Debaere, Directeur de crise / DGAL  
1<sup>er</sup> juin 2026

1. Les maladies animales à éradication obligatoire et immédiate
2. Situation sanitaire en France et en Europe
3. Préparation aux épizooties majeures

# Messages-clés aux organisations d'éleveurs et de vétérinaires

- Se préparer : se connaître, se former, s'informer des menaces
- **"Biosécurité, tous concernés »**
- Tous ensemble : une stratégie de lutte et sa mise en oeuvre = c'est collectif (agir dans le même sens, sinon cela profite au virus)



**MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE,  
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE  
ET DE LA SOUVERAINETÉ  
ALIMENTAIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# **1. LES MALADIES ANIMALES À ÉRADICATION OBLIGATOIRE ET IMMÉDIATE**

## Maladies à éradication immédiate car

- ✓ Normalement absentes de l'Union européenne
- ✓ Très contagieuses et se propagent rapidement
- ✓ Mortalité importante ou effets néfastes considérables sur la santé et le bien-être des troupeaux
- ✓ Répercussions économiques importantes sur la production

Maladies dites de catégorie A (terrestres et aquatiques) listées en droit UE (donc les mêmes pour tous les états membres de l'UE)

Filières animales sensibles	Maladie de catégorie A
Bovins	Fièvre aphteuse (FA)
	Fièvre de la vallée du Rift (FVR)
	Dermatose nodulaire contagieuse (DNC)
	Péripleurite contagieuse bovine (PPCB)
Ovins et Caprins	Fièvre aphteuse (FA)
	Fièvre de la vallée du Rift (FVR)
	Clavelée et variole caprine
	Peste des petits ruminants (PPR)
	Péripleurite contagieuse caprine (PPCC)
	Morve
Porcins	Fièvre aphteuse (FA)
	Peste porcine africaine (PPA)
	Peste porcine classique (PPC)
Volailles	Influenza aviaire hautement pathogène (IAHP)
	Maladie de Newcastle



# Evolution des menaces

→ stable ↗ augmentation ↘ diminution

Maladie répertoriée	2025	Evolution de la menace
Fièvre aphteuse (FA)	Foyers en Europe centrale, SAT1 Turquie	↗
Peste bovine	Eradiqué dans le Monde depuis 2011	∅
Fièvre de la Vallée du Rift (FVR)	Circulation Afr de l'ouest	→
Dermatose nodulaire contagieuse (DNC)	Foyers Italie, France, Espagne, Tunisie, Algérie	↗
Péripleurite contagieuse bovine (PPCB)	Foyers Afrique subsaharienne	→
Clavelée et variole caprine	Epizootie en Grèce (démarrage oct 2023)	↗
Peste des petits ruminants (PPR)	Foyers Roumanie, Hongrie, Albanie, Kosovo, Croatie	↗
Pleuropneumonie contagieuse caprine (PPCC)	Foyers en Afrique subsaharienne, Arabie, Mongolie	→
Peste équine	Foyers en Afrique subsaharienne	→
Infection à Burkholderia mallei (morve)	Foyers en Afrique de l'ouest	→
Peste porcine classique (PPC)	Pas de foyer/cas en Europe	→
Peste porcine africaine (PPA)	Présence Europe centrale et orientale / Extension Espagne	→
Influenza aviaire hautement pathogène (IAHP)	Circulation massive faune sauvage saison 2025/2026	→ niveau élevé
IAHP zoonotique lait	Baisse de la circulation souche B3.13 USA	↘
Maladie de Newcastle	Foyers en Pologne, Allemagne, Espagne, Bulgarie, Slovénie, Macédoine	↗

# Alerte et veille sanitaire: Connaitre l'état des menaces

Anticiper les risques d'introduction en France en connaissant les menaces proches

Rappel de la règle cruciale : éleveur responsable de l'état de santé de ses animaux, si signes évocateurs de maladies = prévenir sans délai son vétérinaire

Conseil : s'abonner à la veille hebdomadaire zosanitaire de la plateforme d'épidémiosurveillance animale : <https://plateforme-esa.fr/fr>





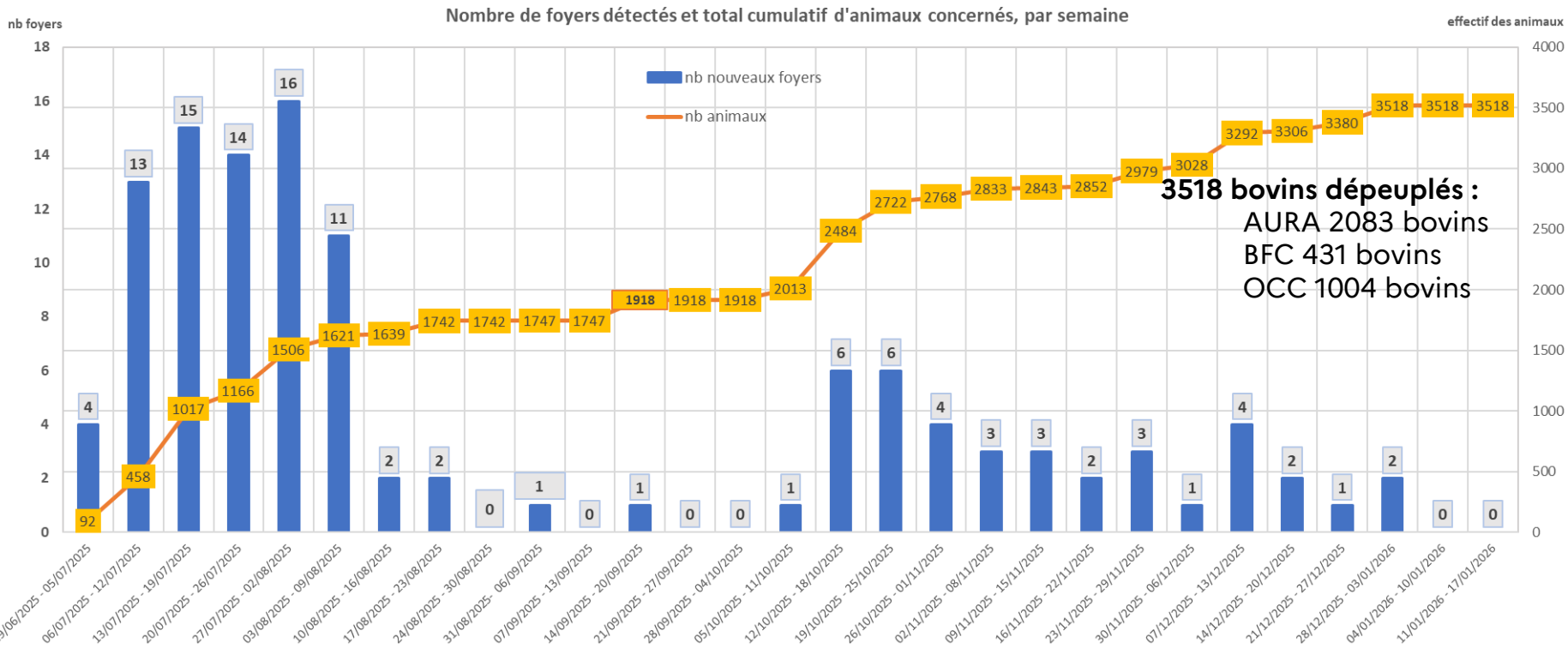
**MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE,  
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE  
ET DE LA SOUVERAINETÉ  
ALIMENTAIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## **2. SITUATION SANITAIRE EN FRANCE ET EN EUROPE**

# DNC France 2025

117 foyers, 11 départements  
**3518 bovins** (57% allaitant, 43% laitier)  
 50% des foyers comptent 10 bovins ou moins  
 63% des foyers comptent 20 bovins ou moins



# IAHP France saison 2025/2026

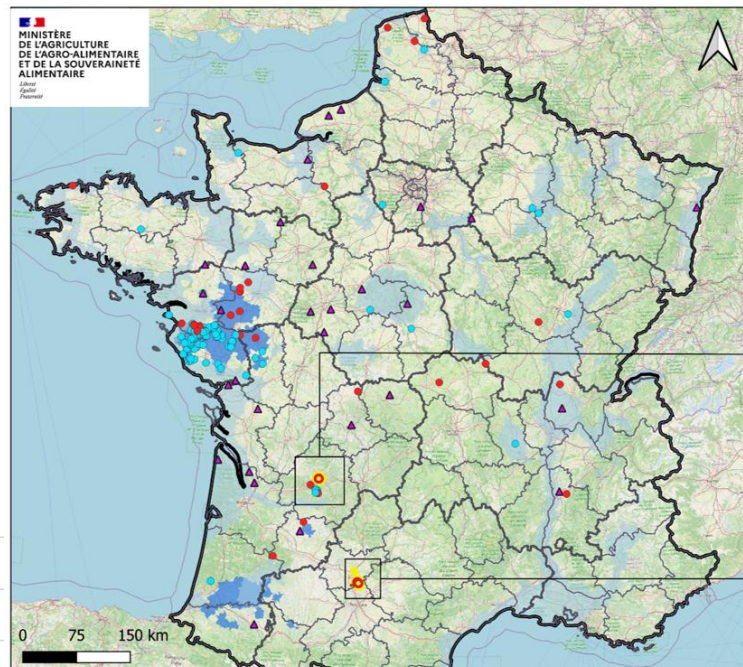


156 foyers dont **125 en élevage** et **31 en basse-cour**

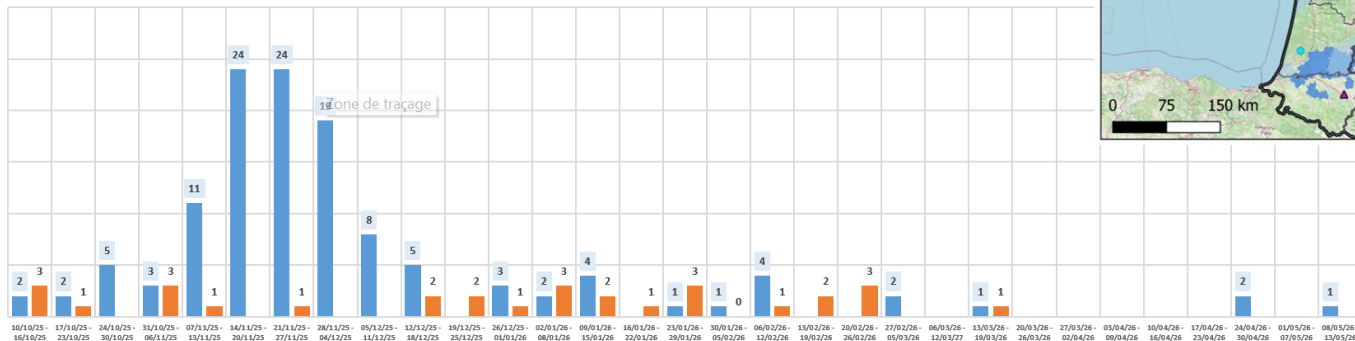
**Élevages foyers** (48% canards, 16% dindes, 15% poules/poulets) :

- Région Pays de la Loire : 83 foyers dont Vendée (58), Loire-Atlantique (19)
- Région Nouvelle-Aquitaine : 19 foyers dont Dordogne (10), Deux-Sèvres (5)
- Région AURA : 5 foyers dont Allier (2), Drôme (1), Loire (1), Ain (1)

**DGAL : Travail en cours sur mesures de gestion IAHP chez ruminants laitiers**



Évolution hebdomadaire du nombre de foyers IAHP en France depuis le 01/08/2025

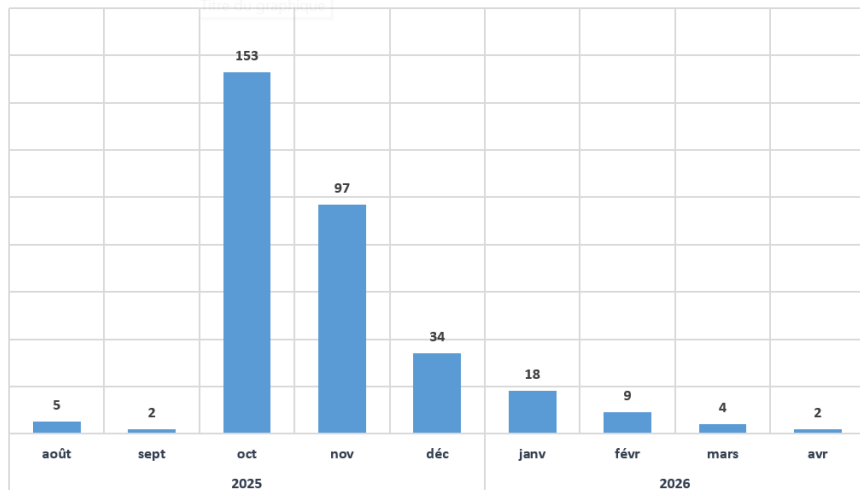


# IAHP France saison 2025/2026 : faune sauvage

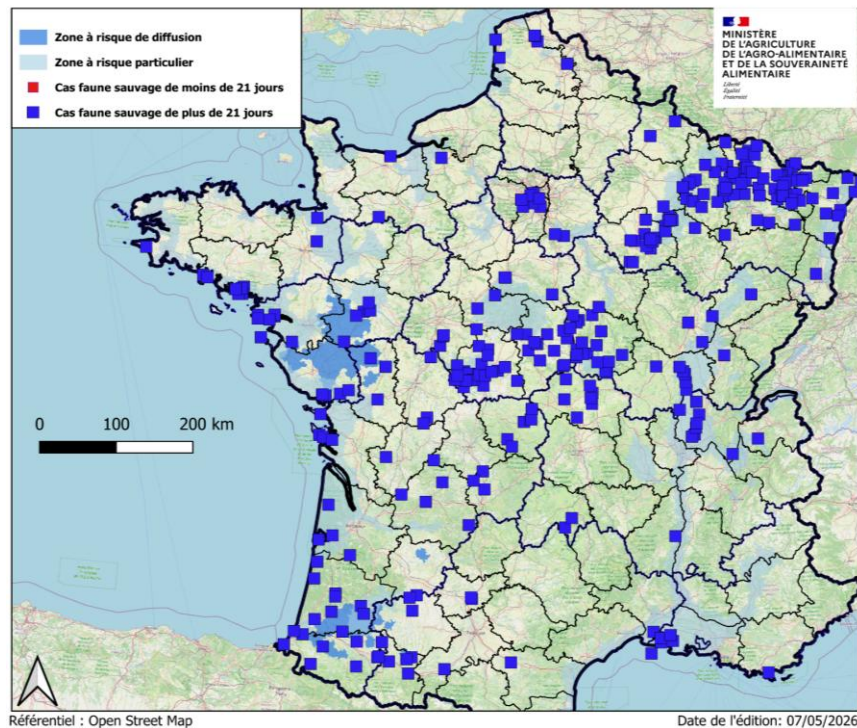
326 oiseaux sauvages infectés dont 24 en AURA

Très fortes mortalités des oiseaux migrateurs, notamment grues 60% des cas IAHP (Lac du Der – Région Grand Est)

Évolution mensuelle des cas IAHP en faune sauvage depuis le 01/08/2025



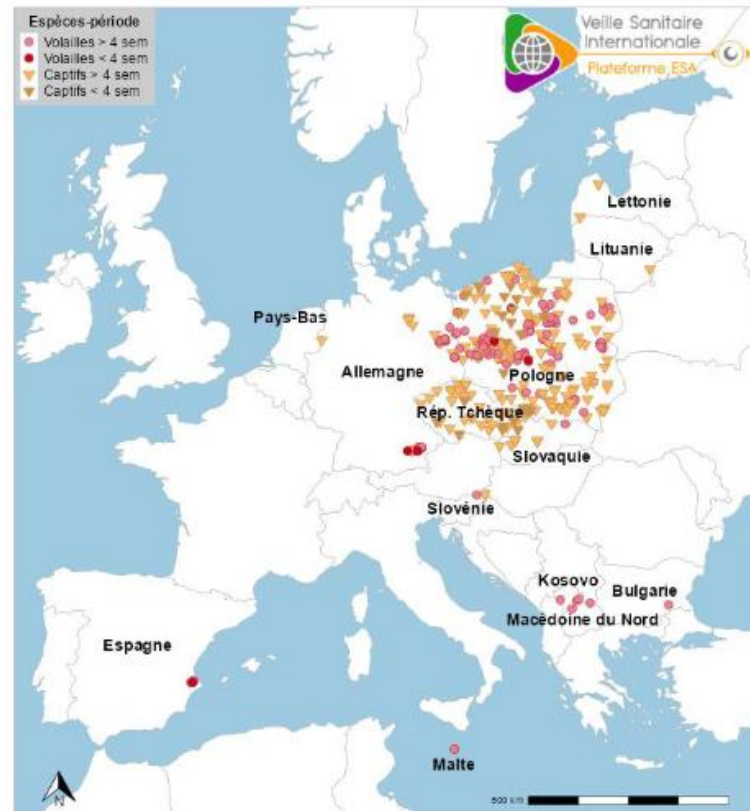
Cas IAHP faune sauvage en France depuis le 01/08/2025



# Maladie de Newcastle



- France indemne : vaccination de précaution autorisée, obligatoire en élevage de pigeon
- Dernier foyer en France continentale : Janvier 2023 (Pyrénées-Atlantiques)
- Depuis 2023, augmentation des foyers captifs et volailles en Pologne
- 2026 : Foyers en Pologne (113), Allemagne (70), République Tchèque (37), Espagne (6)



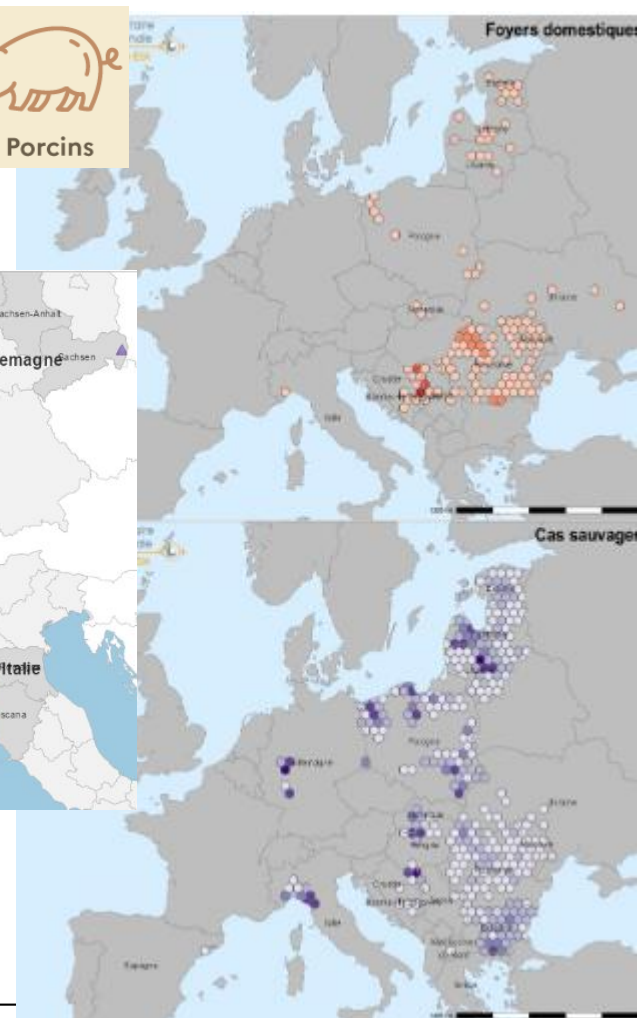
# Peste porcine africaine



- En élevages de porcs (foyers) et chez le sanglier sauvages (cas)
- Présente dans 18 pays d'Europe dont 12 infectés élevages/sangliers et 6 infectés sangliers seuls. **France indemne**
- Présence chez les sangliers dans 3 pays limitrophes (Italie, Allemagne, Espagne) à plus de 70 km. Pas de rapprochement
- Risque « sandwich » lié aux activités humaines

## DGAL :

- campagne nationale de communication : prévention de l'introduction de la maladie en France
- Déroulé du plan national PPA
- 2025 : 1304 audits biosécurité dont 182 en AURA



# Clavelée



- **France indemne**
- Maladie enzootique en Afrique, au Moyen-Orient et en Asie.
- Emergence en Espagne en 2022/2023 : éradiquée.
- Depuis son arrivée en Europe en Bulgarie et en Grèce à l'automne 2023, cette maladie s'est propagée à la Roumanie, à la Serbie et à la Macédoine du Nord.
- La Grèce est le pays ayant enregistré le plus de foyers depuis 2023 et continue d'en recenser chaque semaine = -15% de la production nationale de féta.



Saison 2025/2026	Bulgarie	Grèce	Roumanie	Serbie	Macédoine du Nord
1ère détection	15/09/2023	23/10/2023	16/06/2025	17/09/2025	23/01/2026
Nbre foyers au total entre le 01/07/2025 et le 24/05/2026	186	1624	25	3	6

# Peste des petits ruminants



- **France indemne**
- La PPR est enzootique en Afrique, au Moyen-Orient et en Asie.
- En Europe :
  - 1ère incursion brève en Bulgarie en 2018
  - nouvelle émergence en Grèce et en Roumanie en juillet 2024 avant de se propager aux pays voisins.
  - même si peu de foyers sont signalés (présence d'infections subcliniques), les données actuelles laissent supposer que la maladie circule à bas bruit en Europe du sud-est.



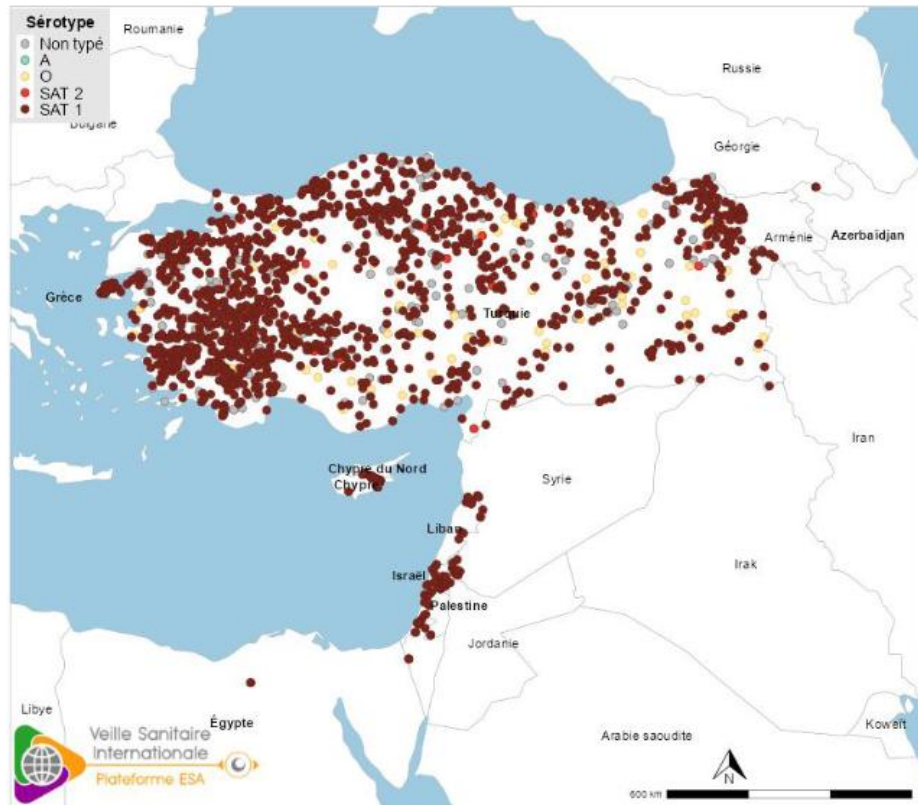
Saison 2025/2026	Albanie	Croatie	Kosovo
1ère détection	21/05/2026	13/01/2026	24/09/2025
Nbre foyers au total entre le 01/07/2025 et le 24/05/2026	4	2	2

# Fièvre aphteuse



- **France indemne**
- De nombreux foyers FA est sont actuellement enregistrés en Turquie et au Moyen-Orient.
- Après l'épisode résolu de FA enregistré en 2025 en Allemagne, en Hongrie et en Slovaquie.
- Chypre et la Grèce ont enregistré des foyers début 2026.

Saison 2025/2026	Chypre	Grèce
1ère détection	19/02/2026	15/03/2026
Nbre foyers au total entre le 01/07/2025 et le 24/05/2026	4 (BV/OV/CP/PC)	2 (BV/OV/CP)





**MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE,  
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE  
ET DE LA SOUVERAINETÉ  
ALIMENTAIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## **3. PRÉPARATION AUX ÉPIZOOTIES MAJEURES**

1  
3  
5

# 1

**1 « poison »** = la liste des maladies de catégorie A = celles dont il faut viser l'éradication du fait de leur caractère grave pour la santé et le bien-être animale, voire pour la santé publique. Maladies « exotiques » généralement absentes de l'Union européenne

- Ruminants : Fièvre Aphteuse Fièvre Vallée Rift DNC PPC Bovine Clavelée PPR PCC Caprine
- Equins : Peste équine Morve
- Suidés : PPC classique PPA africaine Fièvre Aphteuse
- Oiseaux : IAHP Newcastle
- Certaines maladies d'espèces animales aquatiques

**1 « antidote »** = la liste des mesures collectives d'éradication est connue

**1 Seule santé** = une approche structurée de gestion des risques sanitaires



# Classification des maladies

La Loi de Santé Animale instaure une nouvelle classification des maladies. Elle repose sur modèle de classement selon gestion sanitaire attendue, en suivant 5 catégories :

<b>A</b>	Maladie normalement absente de l'Union européenne et soumise à éradication immédiate
<b>B</b>	Maladie devant être contrôlée par tous les Etats membres et soumise à éradication obligatoire
<b>C</b>	Maladie soumise à contrôle volontaire des Etats membres et donc à éradication volontaire
<b>D</b>	Maladie soumise à restriction de mouvements entre Etats membres
<b>E</b>	Maladie soumise à surveillance

68 maladies sont catégorisées et concernent les animaux terrestres, aquatiques, de rente, de compagnie, la faune sauvage et les produits germinaux. Les bovins sont concernés 19 d'entre elles.

Les critères sont cumulatifs et fonction de la gravité de la maladie et de son pouvoir zoonotique (transmissible à l'Homme). Une maladie classée dans la catégorie A, B ou C appartient automatiquement aux catégories D et E. Les maladies de la catégorie D appartiennent aussi à la catégorie E. Une maladie pourra ainsi dépendre d'une combinaison de catégories : elle pourra être ADE, BDE, CDE, DE ou simplement E. Ces combinaisons entraîneront différentes obligations.

## Liste des maladies A, B, C, D, E : voir sites

GDS Bourgogne-France-Comté : <https://www.gdsbfc.org/les-maladies/loi-sante-animale-classification-maladies.html>

Ministère : <https://agriculture.gouv.fr/maladies-animales>

Ex chez bovins : Maladie cat **E** : **Paratuberculose** / Maladie cat **DE** : **MHE** / Maladie cat **CDE** : **FCO** / Maladie cat **BDE** : **Tuberculose** / Maladie cat **ADE** : **DNCB**

# 3

**Piliers  
d'action**

**Pilier PREVENTION**

**Pilier SURVEILLANCE**

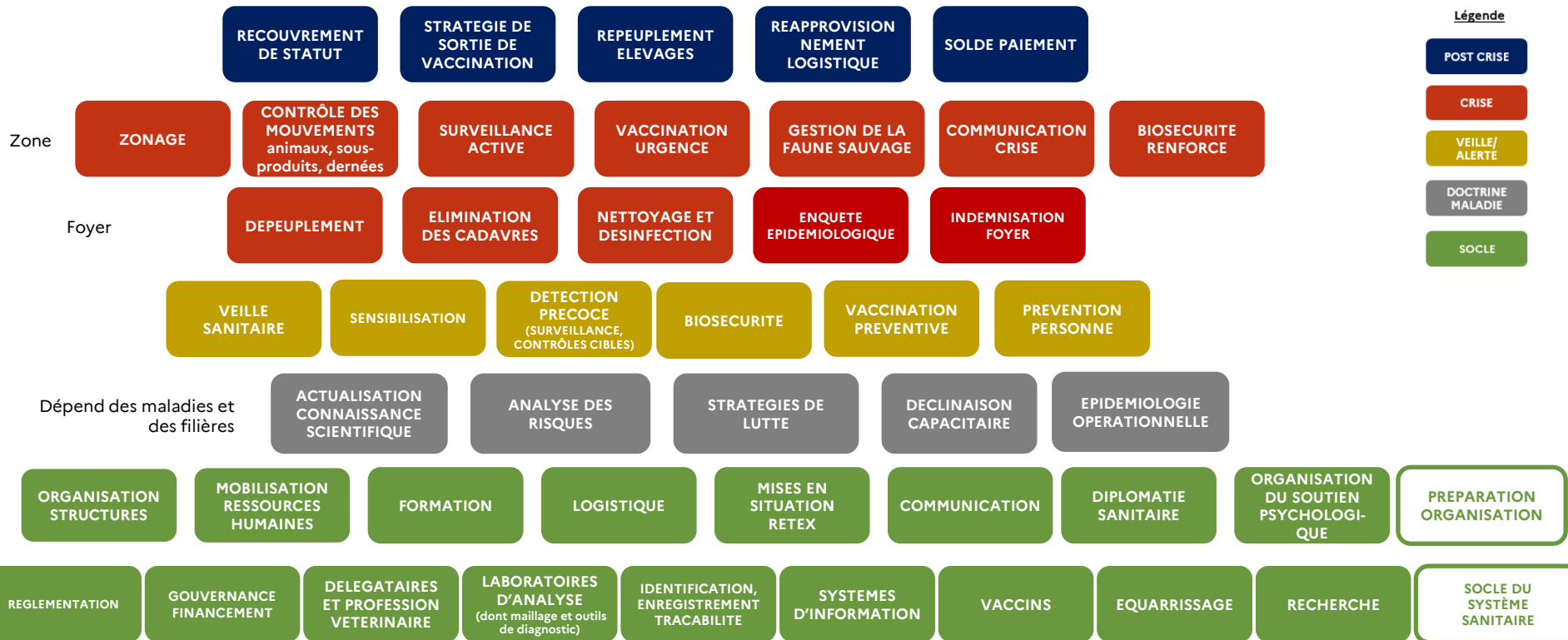
**Pilier LUTTE**

# 5

## catégories d'acteurs

- **Les filières** : d'élevage (OVS, OP, Fédérations, Interprofessions, Chambres d'agriculture, Syndicats), de la chasse, du transports de bétail, des marché au vif, de fourniture d'aliments, de l'équarrissage
- **La profession vétérinaire** : SNGTV/OVVT, Syndicats vétérinaires, CNOV
- **Les services de l'Etat** : MAASA/DGAL-DGPE-DGER, MinSanté/Environnement, Préfectures, D(R)AAF, DDecPP, DDT, OFB, Diplomatie sanitaire (UE, pays-tiers)
- **Les laboratoires et la recherche publique/privée** : ANSES, CIRAD, LNR, LDA, SIMV, Laboratoires producteurs de vaccins, Laboratoires producteurs de kits de diagnostic, Plateforme d'épidémiosurveillance animale
- **Le grand public, les médias et les réseaux sociaux**

# SE PREPARER AUX CRISES EPIZOOTIQUES MAJEURES



# Principes de gestion d'une maladie de catégorie A

Détection de la  
maladie

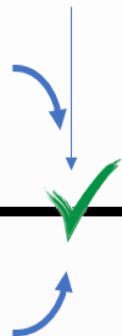
Dans le cheptel  
infecté ou « foyer »



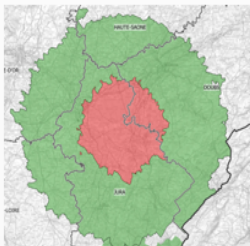
- Dépeuplement de l'élevage.
- Élimination des aliments pour animaux, litières, etc. qui pourraient être contaminés.
- Décontamination du site.
- Soutien psychologique, indemnisation et aide au repeuplement.



Retour à la  
normale



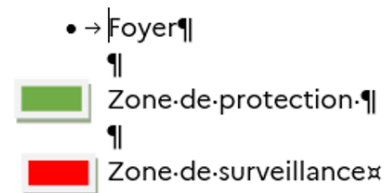
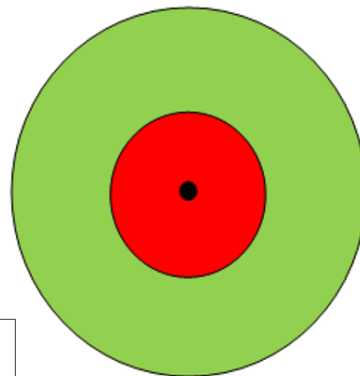
Autour du foyer



- Établissement d'une zone réglementée.
- Renforcement de la surveillance de la maladie.
- Interdiction des mouvements d'animaux et de produits.
- Si un vaccin existe : vaccination.



# Principes de gestion d'une maladie de catégorie A



Maladie de catégorie A	Rayon minimal de la zone de protection à partir du foyer	Rayon minimal de la zone de surveillance à partir du foyer
Fièvre aphteuse (FA)	3 km	10 km
Fièvre de la vallée du Rift (FVR)	20 km	50 km
Dermatose nodulaire contagieuse (DNC)	20 km	50 km
Péripleurite contagieuse bovine (PPCB)	1 km	3 km
Clavelée et variole caprine	5 km	20 km
Peste des petits ruminants (PPR)	5 km	20 km
Péripleurite contagieuse caprine (PPCC)	1 km	3 km
Morve	L'élevage foyer	L'élevage foyer
Fièvre aphteuse (FA)	3 km	10 km
Peste porcine africaine (PPA)	3 km	10 km
Peste porcine classique (PPC)	3 km	10 km
Influenza aviaire hautement pathogène (IAHP)	3 km	10 km
Maladie de Newcastle	3 km	10 km

## PREPARATION ORGANISATION

# LE PNISU

## Plan national d'intervention sanitaire en santé animale

### LE PNISU



#### DISPOSITIF DOCUMENTAIRE

- UN DOCUMENT CADRE
- DES DOCUMENTS TECHNIQUES
- DES OUTILS



#### OFFRES DE FORMATIONS CIBLÉES



#### POLITIQUE D'ENTRAÎNEMENTS ET D'EXERCICES

CYCLE 2025-2027  
(IT 2025-252 DU 08/04/25)



#### ÉVALUATION ET VALORISATION DES RETOURS D'EXPÉRIENCE

### ART D 201-5-1 DU CRPM



→ DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES ORSEC

### ENJEUX : ORGANISATION DES STRUCTURES

#### → SCHÉMA POUR TOUTE CRISE/TOUTE STRUCTURE

- Réorganisation
- Renfort
- Mobilisation des ressources (humain et matériel)

#### • DÉFINIR LE RÔLE DE CHAQUE ÉCHELON ET ACTEURS

En planification et pendant la crise

#### • S'ORGANISER AU SEIN DES STRUCTURES

#### • SAVOIR MOBILISER

#### CHAINES DE COMMANDEMENT

#### INSTANCES COMITOLOGIE

#### ORGANISATION DES SERVICES DE L'ÉTAT ET PARTENAIRES

#### MOBILISATION ACTEURS ET PRESTATAIRES

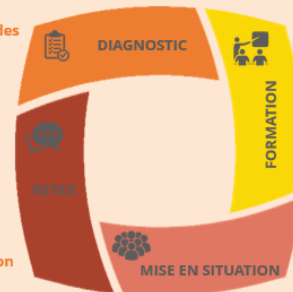
### ENJEUX : MESURER LA CAPACITÉ DE RÉPONSE

#### DIAGNOSTIC

- Pérennisation → état des lieux réguliers
  - Point de départ déclinaison
  - Bilan d'étape

#### RETEX/DEBRIEF

- Valorisation/amélioration du dispositif
  - Des exercices
  - Situations réelles
- Suivi de plans d'action



#### FORMATION

- Recensement
- Mise à disposition de supports
- Création de support/plan de formation

#### MISES EN SITUATION

- Politique d'exercices 2025-2027
  - Entraînement/exercice
- Avec partenaire

## Quelques exemples de réalisation de « briques » du mur d'actions de gestion

SENSIBILISATION

VEILLE / ALERTE

DIPLOMATIE SANITAIRE

CONTRÔLES DES  
MOUVEMENTS...

COMMUNICATION  
CRISE

Doctrine / Stratégie de lutte par maladie

## RÉALISÉ

- IHP : réalisation et diffusion d'une brochure « Éleveurs de volailles les exigences réglementaires visant à protéger votre élevage des dangers sanitaires » en lien avec réseaux professionnels.
- PPA : campagnes de sensibilisation depuis 2020 (cibles diverses : voyageurs, transporteurs, randonneurs, saisonniers, chasseurs...)
- Toutes maladies : mails réguliers « Flash info » aux parties prenantes et aux DDPP/DRAAF portant le message clé : **« La biosécurité, tous concernés »**
- FA, DNC, PPA, PPR, Clavelée, Peste équine : mise à jour et publication des fiches dédiées du *Guide pratique de diagnostic et de gestion des épizooties*
- PPR, Clavelée, PPR et Fièvre aphteuse : Publication de 3 foires aux questions sur le site internet du ministère de l'agriculture
- Maladies émergentes : plusieurs appels à vigilance avec Pâques/Aïd-El-Kébir, COPIL Aïd-El-Kébir, Note Intérieur/Agriculture aux Préfets

## EN COURS

- Maladie de Newcastle, PPCB, PPCC, Fièvre de la vallée du rift : mise à jour et publication des fiches dédiées du *Guide pratique de diagnostic et de gestion des épizooties*

## VEILLE / ALERTE

### VEILLE SANITAIRE

#### REALISE

- Bulletin hebdomadaire de la veille sanitaire internationale : <https://plateforme-esa.fr/fr>

### DETECTION (suivi)

#### REALISE

- Mise en place dans un seul outil (CARTOGIP) du suivi des signalements et des zonages des filières avicole, porcine et multi-filière ruminant – projection des données zonages sur plateforme publique PIGMA

#### EN COURS

- Ajustement et élargissement à toutes maladies catégorie A

### VACCINATION PREVENTIVE

#### REALISE

- Vaccination IAHP : 3<sup>ième</sup> campagne en cours

#### EN COURS

- Vaccination IAHP : évolution de la surveillance, protocole mixte V1/V2

### BIOSECURITE DES ELEVAGES

#### REALISE

- Expérimentation sur la biosécurité en élevage plein air
- Audits de biosécurité porcine financés par l'Etat en 2025 : 1304 audits réalisés en élevage de suidés et plus de 400 auditeurs biosécurité formés dont plus de 300 vétérinaires

# La diplomatie sanitaire

DIPLOMATIE  
SANITAIRE

en temps de paix comme en temps de crise

## Négociations de la régionalisation

### REALISE

- PPA : Chine, Japon, Vietnam, Corée, ...
- IAHP : Chine, Corée, Vietnam, Philippines, Japon, ...

### EN COURS

- PPA : Australie

Selon les priorités établies en comité de priorisation FAM

## Identifier/clarifier les exigences des pays tiers

### REALISE

- PPA : exigences pays tiers

### EN COURS

- Exigences pays tiers : cibler les couples produits/pays prioritaires selon les priorités exprimées par les filières en comités de priorisation FAM

## Construction de la relation bilatérale pays tiers

### REALISE - EN COURS

- Liens – rencontres réguliers :
  - Ministres, CVO, Ambassades (Conseiller agricole et adjoints)
  - Formels/informels
- Coopération : formation (training course ENSV), jumelages, ...

## En temps de crise

### EN COURS

- Négociations bilatérales permanentes : ministres, CVO, Ambassades (Conseiller agricole et adjoints)
- Cellule export : Communication/coordination avec les filières, sous l'égide de FAM

## RÉALISÉ

- Mails « Flash info / point de situation » aux parties prenantes et DDPP/DRAAF (plusieurs par semaine au plus fort de la crise)
- Conférences de presse techniques, rédaction de communiqués (et dossiers) de presse (exemple de la DNC : 21 CP entre le 1<sup>er</sup> juillet 2025 et le 1<sup>er</sup> février 2026)
- Réponses aux médias (exemple de la DNC : 75 sollicitations entre le 1<sup>er</sup> juillet 2025 et 1<sup>er</sup> janvier 2026)
- Création et mise à jour de contenus sur le site web du ministère (point de situation, FAQ, réponses aux idées reçues...)
- Veille des médias et des réseaux sociaux
- Création de modèles de communiqués de presse harmonisés pour les préfetures (exemple : annonce d'un premier foyer IAHP en élevage ou premier cas IAHP en faune sauvage)
- Modèles d'affiches pour les promeneurs et particuliers détenteurs de volailles (IAHP)

# Mesures concernant les filières aval

## CONTRÔLES DES MOUVEMENTS...

## ... des aliments d'origine animale

### REALISE (exemples illustratifs)

- Cadre de désignation des établissements du secteur alimentaire pouvant recevoir des animaux ou des aliments soumis à des mesures restriction de police sanitaire : agrément zoosanitaire pour les maladies de catégorie A dit « agrément MCA » (Cerfa 16656-01)
  - Arrêté et Instruction publiés, instructions des dossiers d'agrément en place, webinaires
- Instructions relatives à la gestion des viandes de volailles, œufs et ovoproduits dans un contexte d'épizootie IAHP → application de ces procédures lors des épizooties des dernières années.

### EN COURS (exemples illustratifs)

- Rédaction en cours d'un document donnant les grands principes de gestion en anticipation de foyers d'IAHP zoonotique dans des élevages ruminants producteurs de lait
- ODICÉ - outil numérique pour aider les acteurs à appliquer le cadre réglementaire UE aux situations concrètes (ex : quels mouvements de produits autorisés dans telle situation)
- FAQ (pour internet MAASA) sur la gestion des produits en contexte de PPA

## Doctrine / Stratégie de lutte par maladie

### Exemple de la Fièvre aphteuse

# MESURES 'FIEVRE APHTEUSE'

**J0 :**  
Confirmation FA

**Foyer**

Dépeuplement  
Désinfection préliminaire

**Zones réglementées  
obligatoire (3, 10  
km)**

Blocage des mouvements  
Surveillance renforcée  
Dépeuplement préventif éventuel

**Zone réglementée  
supplémentaire**

Stand still 72 h

**J3**

Analyse de la situation

**Un seul  
foyer**

Surveillance dans la zone  
+/- Dépeuplements préventifs  
Déroptions aux interdictions de mouvements

**Nouveaux foyers  
détectés**

Elargissement des zones  
Surveillance  
+/- Dépeuplements préventifs  
Déroptions aux interdictions de mouvements

Stratégie

**Purement sanitaire**

Poursuite dépeuplements

**Vaccinale**

Vaccination suppressive

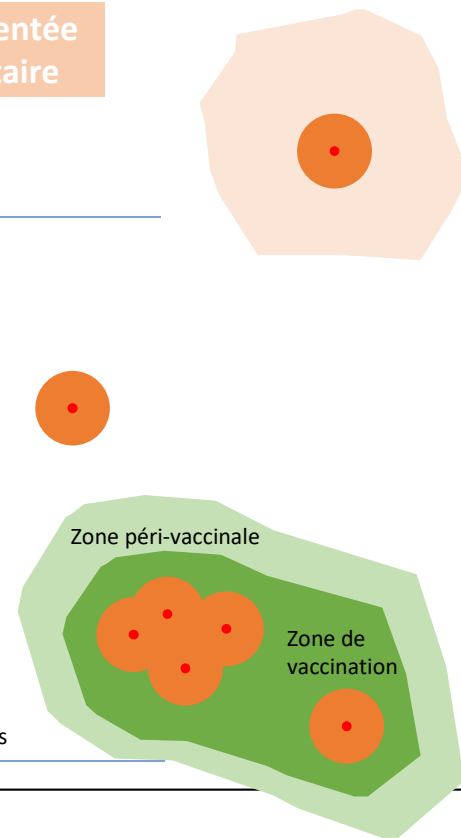
- campagne de vaccination
- Surveillance post vaccinale
- Mise à mort des animaux vaccinés

Restauration statut indemne

3 mois après la fin  
du dépeuplement

3 mois après la fin du  
dernier dépeuplement

3 mois après mise à mort du  
dernier animal vacciné



# Merci pour votre attention

## Pour en savoir plus sur les maladies épizootiques majeures

Site du ministère de  
l'agriculture :  
<https://agriculture.gouv.fr/maladies-animales>

« **La biosécurité, tous concernés** »



10 mars 2025 Santé / Protection des animaux

**La fièvre aphteuse**



30 avril 2026 Santé / Protection des animaux

**Tout savoir sur la dermatose  
nodulaire contagieuse  
(DNC)**



27 avril 2026 Santé / Protection des animaux

**Peste porcine africaine  
(PPA) : agir pour prévenir**



26 mai 2026 Santé / Protection des animaux

**Laboratoires officiels et  
reconnus en santé animale**



27 mai 2026 Santé / Protection des animaux

**Les maladies animales de  
catégorie A ou maladies  
faisant l'objet d'un plan  
d'intervention sanitaire  
d'urgence (PISU)**



27 mai 2026 Santé / Protection des animaux

**Plan national d'intervention  
sanitaire (PNISU) en santé  
animale**